

CONSEIL MUNICIPAL DE RIVARENNES
SEANCE DU JEUDI 23 FÉVRIER 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- **n° 02/2023/04 : Projet d'aménagement de sécurité de la « Route de la Gare » - Demande de subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2023**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département.

- **n° 02/2023/05 : Demande de subvention de l'Association Tennis de Table Langeais – Cinq Mars**

Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité cette demande.

- **n° 02/2023/06 : Adhésion au GIP RECIA**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
approuve l'adhésion et les termes de la convention constitutive,
autorise Mme le Maire à inscrire au budget les dépenses afférentes,
désigne Mme Agnès BUREAU en qualité de représentante titulaire et
M. Ludovic LENOIRE en qualité de représentant suppléant pour siéger à
l'Assemblée Générale du GIP RECIA,
donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour l'application de la présente
délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants aux conventions ou tous
documents en ce sens.

- **n° 02/2023/07 : Souscription aux services du GIP RECIA**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
approuve les termes de la convention de déploiement des services E-
administration Solaere,
autorise Mme le Maire à inscrire au budget les dépenses afférentes,
donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour l'application de la présente
délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants aux conventions ou tous
documents en ce sens.

Rivarennnes, le 24 février 2023

Le Maire,



Agnès BUREAU

